



La Combelle
Ferme pédagogique et équestre
Pexonne

Projet pédagogique année 2005



Philippe Ninoux
Corinne Cossin



Sommaire :

- * Les PEP 54
- * La Combelle
- * Le public et les séjours
- * Les objectifs et leurs mises en oeuvre
- * La sécurité
- * annexe : projet éducatif des PEP
 note de service PEP54
 tableau de service

Les PEP 54 :

Les PEP (pupilles de l'enseignement public) est une association créée en 1915 pour venir en aide aux orphelins de guerre. Depuis elle s'adresse à tous les enfants qui ont eu, ou auront un lien avec l'enseignement public ; Les PEP défendent trois valeurs fondamentales que sont la laïcité, la solidarité et l'éducation à la citoyenneté .

La Combelle :

La Combelle est une ancienne ferme isolée située dans le piémont vosgien à 1,5 km du village de Pexonne à l'orée d'une forêt représentative de la forêt vosgienne et à moins d'un kilomètre du lac de Pierre Percée . Les PEP 54 l'ont rachetée en 1948 pour en faire une colonie de vacances et lui ont redonné un des ses aspects d'origine en y introduisant des animaux de ferme dans les années 80 . Elle accueille depuis lors également des classes de découverte ; Elle fonctionne , en outre, en centre équestre depuis 2002 . Elle a une capacité d'accueil de 90 enfants

Le public et les séjours :

Cette année, le centre accueille 2 types de séjours : l'un pour les 4 à 12 ans sur des séjours de 15 jours (4 à la suite dans l'été), un autre pour des 11 à 17 ans sur des séjours de 10 jours spécialisés (séjours cheval et pêche).

En ce qui concerne le public que nous accueillons, il est multiple dans ce sens où fidèle aux valeurs des PEP et à son histoire, il est composé d'enfants et de jeunes d'origine sociale et de vécu personnel différents (milieu d'origine modeste, famille d'accueil, foyer d'accueil ou familles traditionnelles et de milieu plus aisés) .

Les objectifs :

Les **valeurs** fondamentales (que vous retrouverez dans le projet éducatif joint ci-après) sont la **Laïcité** et la **Solidarité**, auxquelles se rajoute **l'éducation à la Citoyenneté** .

Dans le respect de la loi, de la réglementation en vigueur et de la convention internationale des droits de l'enfant, nous essayons de décliner ces valeurs en objectifs pour lesquels nous demandons un accord commun et qui seront appliqués au plus loin du possible au cours de ces 2 mois avec la volonté constante de **cheminer vers l'idéal**.

Le respect de soi et de l'autre, le savoir-vivre ensemble, la découverte et le respect de l'environnement humain et naturel, la participation de chacun à l'élaboration de son séjour et le partage de plaisirs communs sont autant de moyens de cheminer **ensemble** .

- ✚ Favoriser le respect de soi, la découverte et le respect de l'autre
- ✚ Permettre l'apprentissage ou le développement du « savoir vivre ensemble »
- ✚ Permettre le respect et la découverte de l'environnement humain et naturel
- ✚ Permettre à l'enfant sa participation dans l'élaboration du séjour
- ✚ Autoriser le « plaisir », les plaisirs partagés

Les repas :

Un temps fort dans la journée ! Outre les apports nutritionnels pour satisfaire les besoins physiologiques , ils doivent susciter l'envie , le plaisir , offrir la possibilité de découvrir de nouvelles saveurs, mais aussi être des moments conviviaux, riches, faits d'échanges et de partage tant entre enfants, qu'entre enfants et adultes . L'animateur doit être présent, disponible et attentif, il doit apprendre à faire, c'est-à-dire ne pas faire à la place des enfants, mais « faire avec » ou « faire faire » selon les possibilités des enfants . Par exemple, à la fin de chaque repas, les tables doivent être débarrassées et nettoyées . Pour tous, il est préférable que ce moment soit aussi un moment de détente et de plaisir, assuré dans un calme sécurisant, ce qui n'exclut pas bien sûr que ce temps, ainsi que tous les temps de vie, soit un temps « animé » c'est-à-dire qu'il ne soit plus vécu ni par l'adulte ni par l'enfant comme une contrainte ou une corvée mais comme un temps de plaisirs.

Le sommeil :

Indispensable dans le développement de l'enfant ainsi que pour l'équilibre de l'adulte, la qualité ainsi que la quantité de sommeil doit faire l'objet de toutes les vigilances ; et il n'y a pas de bon sommeil sans un bon endormissement , il ne suffit pas de demander aux enfants de se coucher pour qu'il dorme a fortiori si c'est vécu comme une punition (ici comme ailleurs attention au « chantage » : « Sois sage sinon tu vas au lit ! ») . L'endormissement doit être accompagné et anticipé par un retour au calme préalable. De même le réveil le matin ne doit pas être fait en fanfare, il doit permettre de terminer sa nuit selon son besoin de sommeil et conditionne la journée qu'on va vivre. Il vaut mieux commencer sa journée par un « Bonjour, tu as bien dormi ? » que par un « Dépêche-toi ! tu vas rater le petit déjeuner ! » ou « Silence, là-dedans ! ». L'organisation permet un petit-déjeuner échelonné de 7h30 à 9h30 , le lever peut lui être individualisé . A nous à prendre en charge l'enfant qui se réveille plus tôt, à lui permettre de laisser dormir les autres, ou de permettre à celui qui a besoin de plus de sommeil de disposer d'une bonne collation même après l'heure du petit-déjeuner



L'hygiène :

L'hygiène est fondamentale en centre de vacances (cf. le projet éducatif) tant sur le plan physique de la santé et du bien-être que celui affectif tout aussi important voire plus de la relation à son corps, de l'image de soi et par delà de sa relation à l'autre . Elle concerne bien entendu la toilette, moment délicat tant il touche à l'intime, la gestion du linge, le rangement des chambres, ... Il ne sert à rien d'être propre si c'est pour remettre de habits sales ou inappropriés ou ne pas être coiffé . L'animateur doit y être constamment attentif et doit être attentionné , un enfant de 5 ans ne sait pas se doucher seul et encore moins « gérer » ses vêtements, il serait faux de croire qu'un enfant de 12 ans le sait forcément . Le rôle de l'animateur est ici de leur apprendre, en faisant à leur place parfois mais surtout en « faisant avec » et en tout cas ne doit pas se contenter de « faire faire » en ayant seulement un rôle de surveillance, l'animateur n'est pas un « maton » ! Là encore , comme pour les repas, le coucher ou le lever, ces moments peuvent être animés c'est-à-dire mis en vie . Ils ne sont pas qu'une nécessité ou une corvée mais bien un moment de vie important dans la vie du centre et des individus adultes ou enfants qui le composent .

Les temps libres :

Temps libres ? Les autres temps sont-ils prisonniers ?

Libres pour qui ?

Quand on parle de temps libres, on oublie souvent qu'il s'agit pour les enfants d'un moment où l'activité n'est plus dirigée par l'adulte mais où l'enfant peut jouer, rêver, courir, se défouler selon les moments de la journée et les lieux et que l'animateur n'en a pas pour autant rien à y faire, il ne dirige pas l'activité mais il est « présent », c'est-à-dire pas seulement posé dans un coin, un sifflet dans la main mais attentif et disponible .

Les activités :

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant et si elle ne permet pas, ne serait-ce que d'un pas, de « cheminer vers l'idéal »

Le centre de la Combelle offre de nombreuses possibilités d'activités de découvertes et son environnement est particulièrement riche .

Les enfants peuvent quotidiennement s'occuper des animaux de la ferme, les nourrir, les entretenir, mais aussi les caresser, les porter ...

Ils peuvent aussi découvrir l'équitation, avoir une approche de l'animal, être initiés à la monte, à l'attelage à la voltige ...

Ils peuvent aussi profiter de la forêt qui entoure le centre et qui regorge d'activités possibles (Découverte, jeux, cabanes, Aventure Parc, traces d'animaux...) ou encore profiter des lacs de Pierre Percée, des activités nautiques ou simplement d'une balade .

Toutes les activités traditionnelles de colos (jeux et grands jeux, travaux manuels , ...) sont possibles dès lors qu'elles s'inscrivent dans une finalité autre que l'activité en soi ou que de l'occupation .

De plus, l'activité n'est pas une obligation et les modalités de leur participation doivent être appropriés à l'âge des enfants ; d'un choix entre plusieurs propositions, à une véritable détermination des activités et au delà de l'activité la parole de l'enfant doit être prise en compte au cours de réunions .

La sécurité :

Pour qu'un centre fonctionne, il faut qu'il le fasse dans un environnement matériel et humain sécurisé et sécurisant.

Outre le respect de la loi, de la réglementation et des directives qui doivent être respectées, l'équipe doit garantir et assurer la sécurité, qu'elle soit physique, matérielle, morale ou affective .

Point particulier par rapport à l'instruction 4-071JS , il est à noter que cette année toutes les portes seront fermées la nuit afin d'éviter d'éventuelles intrusions dans le centre et qu'un roulement sera mis en place pour éviter aux enfants de sortir des bâtiments . (cf. en annexe, la note de service des PEP 54 et une copie du tableau de service qui sera en vigueur)